

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 4 AVRIL 2022 À 19 H

Personne(s) présente(s) :

Charles Brochu, président
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Personne(s) absente(s):

Dominic Fortin, Conseiller municipal - District 2

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Présentation et adoption Règlement général 613-02 Règlement modifiant le Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 1.6 Adoption Modification de la résolution numéro 207-2021 relative aux échanges de terrains pour la réfection du rond de virée du chemin du Canton
- 1.7 Autorisation de signature Régularisation de l'empiétement du chemin de l'Orée lot 1 336 752
- 1.8 Dépôt Déclaration de formation sur l'éthique et la déontologie conformément avec l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

2. Finances et Administration

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

3. Direction générale

- 3.1 Engagement Contremaître Service des travaux publics et infrastructures
- 3.2 Engagement Personnel étudiant saisonnier Saison estivale 2022
- 3.3 Adoption Fin d'emploi du chef d'équipe des matières résiduelles
- 3.4 Engagement Chef d'équipe matières résiduelles et de l'environnement Service des travaux publics et infrastructures
- 3.5 Adoption Modifications de la localisation de certains panneaux d'arrêt obligatoire à l'annexe du Livre IV du règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux, ainsi que de la résolution 003-2022



3.6 Dépôt - Rapport de la vice-présidence à la vérification, Commission municipale du Québec - Transmission des rapports financiers (municipalités locales de moins de 100 000 habitants, municipalités régionales de comté et communautés métropolitaines) Audit de conformité - mars 2022

4. Travaux publics

- 4.1 Adoption Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglaçage Saison 2022-2023
- 4.2 Autorisation de dépenses Modification du drainage et réfection du chemin de la Coulée
- 4.3 Autorisation de dépenses Aménagement des ronds de virée / Travaux / Acquisitions
- 4.4 Autorisation de dépenses Système de rétention d'eau au barrage du lac Tourbillon
- 4.5 Autorisation de dépenses Préparation d'un document Déclaration de conformité auprès du MELCC

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de paiement Facture Protection incendie PC inc. pour l'inspection annuelle des extincteurs des bâtiments municipaux 2021
- 5.2 Autorisation Point de chute pour transport scolaire de l'école des Ursulines de Québec et du collège François-de-Laval pour l'année scolaire 2022-2023
- 5.3 Autorisation Changement de l'affiche de la Maison des jeunes
- 5.4 Autorisation de signature Protocole d'entente/événements Défi mise en forme ASLB 2022
- 5.5 Autorisation de signature Protocole d'entente Paddleboard 2022-2024
- 5.6 Autorisation Commandite Soirée reconnaissance des bénévoles 2022
- 5.7 Adoption Organismes reconnus 2022
- 5.8 Dépôt Politique d'acquisition et de développement des collections de la bibliothèque 2022-2027

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Adoption Règlement d'urbanisme 09-207-44 Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de retirer l'usage résidentiel des usages autorisés dans la zone récréative RI-311 (golf du Mont-Tourbillon)
- 6.2 Adoption Règlement d'urbanisme 09-192-11 Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de retirer l'usage résidentiel des usages compatibles avec l'aire d'affectation récréative du golf du Mont-Tourbillon
- 6.3 Adoption Règlement d'urbanisme 09-207-45 Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajouter des normes d'aménagement concernant les rampes d'accès, les allées piétonnières et escaliers extérieurs couverts
- 6.4 Adoption Règlement d'urbanisme 09-198-04 Règlement modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 afin d'établir des objectifs et des critères concernant l'implantation des rampes d'accès, des allées piétonnières et des escaliers extérieurs couverts



- 6.5 Adoption Retrait des règlements modifiant le règlement de zonage (09-207) afin de créer la zone forestière F-414.1 et le règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature)
- 6.6 Adoption Demande d'appui pour améliorer la qualité de l'eau et l'habitat du poisson du lac Tourbillon
- 6.7 Adoption Plan cadastral Changement de tracé pour le chemin du Boisé (phase 2 d'Exalt)
- 6.8 Dépôt Rapport sur la consultation publique écrite mars 2022 Règlements 09-207-44 et 09-192-11
- 6.9 Autorisation de permis Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 6.10 Dépôt Procès-verbaux du CCU du 9 mars 2022

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Adoption Identification visuelle du Service de la protection contre l'incendie de Lac-Beauport
- 8. Varia
- 8.1 Aucun
- 9. Période de questions
- 9.1 Aucun
- 10. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

075-2022 1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE

tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon APPUYÉ par Madame Marie Gagnon ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Modifier l'ordre du jour, du point 6.8 en le plaçant comme premier point de la section 6, soit au point 6.1 et décaler le reste des points à l'ordre du jour jusqu'au point 6.9

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

076-2022 1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 7 mars 2022



Séance extraordinaire du 28 mars 2022

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel APPUYÉ par Monsieur François Boily ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

<u>Dépôt</u>

Certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter, secteur du chemin du Refuge, sur le Règlement numéro 734 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 45 000 \$ ayant pour objet la réalisation des plans et devis nécessaires au prolongement du service d'égout sanitaire sur le chemin du Refuge

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil de monsieur le maire Charles Brochu en date du 4 mars 2022.

Information

Aucune

077-2022 1.5 Présentation et adoption - Règlement général 613-02 - Règlement modifiant le Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

ATTENDU QUE

le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon APPUYÉ par Monsieur François Boily ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 613-02 Règlement modifiant le Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



078-2022

1.6 Adoption - Modification de la résolution numéro 207-2021 relative aux échanges de terrains pour la réfection du rond de virée du chemin du Canton

ATTENDU QUE la Municipalité finalise les travaux de réfection

du chemin du Canton et la réalisation de son

rond de virée;

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire du lot numéro

 $6\,471\,277$, d'une superficie de $30,8\,m2$, non

requis pour la réalisation du rond de virée;

ATTENDU QUE monsieur Stéphane Huot a cédé à la

Municipalité, à titre gratuit, plusieurs superficies de terrains pour l'aménagement du rond de

virée du chemin du Canton;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite céder, à titre gratuit, le

lot numéro 6 471 277 à monsieur Stéphane Huot, à titre de propriétaire riverain, dans le but d'assurer une propriété cohérence des lots;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel APPUYÉ par Monsieur François Boily ET RÉSOLU :

De modifier le 4^e alinéa de la résolution portant le numéro 207-2021 en y remplaçant sa dernière phrase par la suivante :

« Les échanges de terrains (acquisitions et cessions) devront se faire selon la valeur moyenne au rôle d'évaluation en date de la présente résolution, à l'exception du lot numéro 6 471 277, cédé à titre gratuit, à monsieur Stéphane Huot en contrepartie de l'annulation de la servitude publiée à Québec le 6 février 2013 sous le numéro 19 726 168. ».

De mandater Me Nancy Lavoie, notaire afin de procéder.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

079-2022 1.7 Autorisation de signature - Régularisation de l'empiétement du chemin de l'Orée lot 1 336 752

ATTENDU QUE le chemin de l'Orée empiète depuis plusieurs

décennies sur le lot 1 336 752;

ATTENDU QUE la Municipalité et le propriétaire ont convenu de

régulariser la situation si la Municipalité accepte de payer les honoraires professionnels

nécessaires (arpenteur et notaire) ;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Jacinthe Gagnon

APPUYÉ par : Monsieur François Boily

ET RÉSOLU:

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater un arpenteur et un notaire pour régulariser la situation.

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer les plans de cadastre et acte d'acquisition à titre gratuit pour la « Régularisation de l'empiétement du chemin de l'Orée lot 1 336 752 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



1.8 Dépôt - Déclaration de formation sur l'éthique et la déontologie conformément avec l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

Conformément à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le greffier-trésorier fait rapport au conseil et dépose les documents de « Déclaration de formation sur l'Éthique et la déontologie » des membres du conseil suivants : mesdames Jacinthe Gagnon et Lucie Laroche ainsi que messieurs Charles Brochu et Dominic Fortin.

080-2022 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE

le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mars 2022, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon APPUYÉ par Madame Marie Gagnon ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2022 totalisant une somme de <u>816 344,57 \$</u> et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

081-2022 3.1 Engagement - Contremaître - Service des travaux publics et infrastructures

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon APPUYÉ par Madame Lucie Laroche ET RÉSOLU :

De nommer en date du 4 avril 2022, monsieur Charles Landry-Bergeron à titre de « Contremaître » à l'échelon 7 des conditions salariales.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

082-2022 3.2 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison estivale 2022

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, culture et vie communautaire ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel ET RÉSOLU :



De procéder à l'engagement des étudiants suivants pour la saison estivale 2022 aux postes et échelons décrits ci-après.

Noms	Postes étudian	Horaire	Échelon	
Félina Cloutier	Responsable de site (chef moniteur/ sauveteur)	T-partiel	Variable	1
Marianne Auclair	Surveillant de plateau/concierge	T-partiel	Variable	1

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

083-2022 3.3 Adoption - Fin d'emploi du chef d'équipe des matières résiduelles

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon ET RÉSOLU :

De mettre fin à l'emploi de madame Sharon Fontaine, actuelle technicienne en environnement et chef d'équipe des matières résiduelles, en date du 4 avril 2022 et de lui payer le préavis prévu à la loi, ainsi que toute banque de temps due selon les conditions de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

084-2022 3.4 Engagement - Chef d'équipe matières résiduelles et de l'environnement - Service des travaux publics et infrastructures

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des

travaux publics et infrastructures ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel ET RÉSOLU:

De nommer en date du 4 avril 2022, monsieur Dimitri Papadeas à titre de « Chef d'équipe matières résiduelles sans DEC - Service des travaux publics et infrastructures » à l'échelon 6 des conditions salariales.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

085-2022 3.5 Adoption - Modifications de la localisation de certains panneaux d'arrêt obligatoire à l'annexe du Livre IV du règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux, ainsi que de la résolution 003-2022

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite modifier la localisation

de certains panneaux d'arrêt obligatoire;

ATTENDU QUE ces modifications se font par l'amendement de

l'annexe du Livre IV du règlement numéro 717,

annexe traitant de la voirie publique;

ATTENDU QUE conformément au premier alinéa de l'article 8

> dudit règlement, toutes modifications aux annexes se font par résolution du conseil;



IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel ET RÉSOLU :

- De modifier le 2e alinéa de la résolution 003-2022 par le suivant :
 - « D'ajouter à la suite du tableau relatif au « Stationnement hivernal interdit en tout temps du 1er novembre au 15 avril sur les voies publiques de la Municipalité » à l'Annexe 4-A 2 par le suivant :
- De remplacer le titre du tableau relatif au « Stationnement hivernal interdit en tout temps du 1^{er} avril au 15 avril sur les voies publiques de la Municipalité » à l'Annexe 4-A-2 par le suivant : « Localisation de la signalisation interdisant le stationnement hivernal en tout temps du 1^{er} avril au 15 avril sur les voies publiques de la Municipalité »;
- De modifier le tableau relatif aux panneaux d'arrêt obligatoire à l'Annexe 4-A-1 de la façon suivante :

Par le remplacement des lignes 35 et 38 par les suivantes :

35	Chemin des Lacs Intersection chemin du Bord-de-l'Eau, direction Sud seulement						
38	Montée du Golf Intersection montée du Parc, direction Sud seulement						

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.6 Dépôt - Rapport de la vice-présidence à la vérification, Commission municipale du Québec - Transmission des rapports financiers (municipalités locales de moins de 100 000 habitants, municipalités régionales de comté et communautés métropolitaines) Audit de conformité - mars 2022

Le directeur général et greffier-trésorier dépose aux membres du conseil le document « Rapport de la vice-présidence à la vérification, Commission municipale du Québec - Transmission des rapports financiers (municipalités locales de moins de 100 000 habitants, municipalités régionales de comté et communautés métropolitaines), Audit de conformité, mars 2022 » et les invite à le consulter.

086-2022 4.1 Adoption - Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglaçage - Saison 2022-23

ATTENDU QUE

la Municipalité de Lac-Beauport a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglaçage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE

les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;



 précisent que le présent processus contractuel est assujetti au Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE

la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglaçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'LIMO:

IL EST PROPOSÉ PAR « ProposePar » APPUYÉ PAR « ProposePar » ET RÉSOLU :

- QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;
- QUE la Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2022-2023;
- QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant le formulaire d'adhésion à la date fixée;
- QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;
- QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;
- QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2022-2023, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ;
- QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

087-2022 4.2 Autorisation de dépenses - Modification du drainage et réfection du chemin de la Coulée

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel APPUYÉ par Monsieur François Boily ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses supplémentaires de 80 000 \$ plus taxes pour finaliser le projet de « Modification du drainage et réfection du chemin de la Coulée » et payer les frais supplémentaires engendrés durant la construction

Les sommes nécessaires devant être prises aux Règlements d'emprunt # 718 et 725.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



088-2022

4.3 Autorisation de dépenses - Aménagement des ronds de virée / Travaux / Acquisitions

ATTENDU les recommandations du directeur du Service

des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel APPUYÉ par Monsieur François Boily ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager les frais en services et en honoraires professionnels pour faire préparer les documents nécessaires aux travaux d'aménagement des ronds de virée, ainsi qu'à l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots et chemins suivants :

- 1. Chemin du Buisson
- 2. Chemin du Chalumeau
- 3. Chemin du Coteau
- 4. Chemin de l'Éclaircie
- 5. Chemin de l'Éperon
- 6. Chemin du Fenil
- 7. Chemin du Plateau
- 8. Chemin du Rocher
- 9. Chemin de la Tournée
- 10. Chemin de la Vallée

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer tous documents nécessaires à cette fin.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour effectuer les travaux d'aménagement des ronds de virée.

Les sommes nécessaires devant être prises aux Règlements d'emprunt # 718, 724 et 731.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

089-2022 4.4 Autorisation de dépenses - Système de rétention d'eau au barrage du lac Tourbillon

ATTENDU les recommandations du directeur du Service

des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel APPUYÉ par Madame Lucie Laroche ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Système de rétention d'eau au barrage du lac Tourbillon » pour un montant maximum de 26 100,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt 725.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

090-2022 4.5 Autorisation de dépenses - Préparation d'un document - Déclaration de conformité auprès du MELCC

ATTENDU les recommandations du directeur du Service

des travaux publics et infrastructures;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Préparation d'un document - déclaration de conformité auprès du MELCC » pour un montant maximum de 4 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt 718.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

091-2022 5.1 Autorisation de paiement - Facture Protection incendie PC inc. pour l'inspection annuelle des extincteurs des bâtiments municipaux 2021

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche APPUYÉ par Madame Marie Gagnon ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 23094 au montant de 1 231,93 \$ pour le fournisseur Protection incendie PC inc. pour « l'inspection annuelle des extincteurs des bâtiments municipaux ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

092-2022 5.2 Autorisation - Point de chute pour transport scolaire de l'école des Ursulines de Québec et du collège François-de-Laval pour l'année scolaire 2022-2023

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche APPUYÉ par Monsieur François Boily ET RÉSOLU :

D'autoriser le transporteur scolaire de l'école des Ursulines de Québec et du collège François-de-Laval à utiliser le stationnement du centre communautaire du 46 chemin du Village, comme point de chute et d'embarquement des élèves pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

093-2022 5.3 Autorisation - Changement de l'affiche de la Maison des jeunes

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon ET RÉSOLU :

D'autoriser la Maison des jeunes Le Cabanon à changer leur affiche sur le mur avant du centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



094-2022

5.4 Autorisation de signature - Protocole d'entente/événements - Défi mise en forme ASLB 2022

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer le protocole d'entente et à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation de l'événement cité ci-après :

Organisme / Événement	Dates et lieu		
Défi mise en forme 2022 / ASLB	20 au 22 mai 2022, terrain de		
	soccer municipal		

D'autoriser une contribution municipale de 15 395 \$ à titre de contribution municipale à l'événement.

D'en informer la Sûreté du Québec pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

095-2022 5.5 Autorisation de signature - Protocole d'entente Paddleboard 2022-2024

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ;

APPUYÉ par : Monsieur Lorne Trudel

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche

ET RÉSOLU:

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer le document « Protocole d'entente Paddleboard 2022-2024 » ainsi que les tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

096-2022 5.6 Autorisation - Commandite - Soirée reconnaissance des bénévoles 2022

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des

loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily APPUYÉ par Madame Lucie Laroche ET RÉSOLU :

Autoriser l'ajustement de 500,00 \$ du budget de la soirée reconnaissance des bénévoles 2022 en acceptant le partenariat avec Desjardins Caisse de Charlesbourg.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



097-2022 5.7 Adoption - Organismes reconnus 2022

ATTENDU l'application de la politique de reconnaissance des

organismes de la Municipalité de Lac-Beauport;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service, des

loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily APPUYÉ par Madame Lucie Laroche ET RÉSOLU :

De reconnaître les organismes suivants à titre d'organismes reconnus par la Municipalité de Lac-Beauport pour l'année 2022 :

Organismes reconnus de Lac-Beauport	Responsable
Association de la Baie de la Corniche	Jean Simard
Association de soccer de Lac-Beauport	Daniel Voyer
Association des propriétaires du Domaine Maelstrom	Nicolas Légaré
Association des propriétaires du Mont-Cervin	Nicole Déry
Association des résidents du chemin du Bord-de-l'Eau	Hélène Montreuil
Association du Lac Tourbillon	Marie Boudreau
Association nautique du Lac Bleu	François Audet
Centre de Plein Air Lasallien inc.	Philippe Beaulieu
Centre National d'entraînement Acrobatique Yves LaRoche (Acrobatx)	Christian Renaud
Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport	Georges Delisle
Club de l'Âge d'or de Lac-Beauport	Ghislaine Lepage Alain
Club de ski Acrobatique Le Relais du Lac-Beauport	Éric Beauregard
Club de ski Le Relais	Richard Perron
Club de vélo de montagne Lac-Beauport	Charles Lawton
Club Nordique du Moulin	Carole Roth
Corporation de l'Aqueduc de la Vallée Autrichienne	Alain Marcoux
Espace familles Lac-Beauport	Marine Sina
Guilde Artistique Lac-Beauport	Nathalie Racicot
La Corporation Cité Joie inc.	Michel Rhéaume
La Société des Sentiers du Moulin	Philippe Carrier
LB-Cycle	Patrick Perreault
Le Cabanon Maison des jeunes de Lac-Beauport	Étienne Parent
Le Jardin collectif et pédagogique du Saisonnier	Louise Lemieux
Les Habitations St-Dunstan	Jean-Louis Langevin
Regroupement des gens d'affaires et de tourisme de Lac-Beauport	Stéphanie Morasse
Syndicat de copropriété Les Fougeroles du Relais	Daphné Duhamel- Labrecque
Syndicat de la copropriété Le Quatre-Temps	Jocelyn Savoie
Trail La Clinique du coureur	Blaise Dubois

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 Dépôt - Politique d'acquisition et de développement des collections de la bibliothèque 2022-2027

La directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire dépose aux membres du conseil le document « Politique d'acquisition et de développement des collections de la bibliothèque 2022-2027 » et les invite à le consulter et à autoriser son dépôt pour l'enquête annuelle du 14 mars au 8 avril 2022 au ministère de la Culture et des Communications.



6.1 Dépôt - Rapport sur la consultation publique écrite - mars 2022 - Règlements 09-207-44 et 09-192-11

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Rapport sur la consultation publique écrite - mars 2022 - Règlements 09-207-44 et 09-192-11 » et les invite à le consulter.

098-2022

6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-44 - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de retirer l'usage résidentiel des usages autorisés dans la zone récréative RI-311 (golf du Mont-Tourbillon)

ATTENDU QUE

le greffier-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-44 Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de retirer l'usage résidentiel des usages autorisés dans la zone récréative RI-311 (golf du Mont-Tourbillon).

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

> ADOPTÉE SUR DIVISION 4 POUR / 2 CONTRE

099-2022

6.3 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-192-11 - Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de retirer l'usage résidentiel des usages compatibles avec l'aire d'affectation récréative du golf du Mont-Tourbillon

ATTENDU QUE

le greffier-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-192-11 Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de retirer l'usage résidentiel des usages compatibles avec l'aire d'affectation récréative du golf du Mont-Tourbillon.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

> ADOPTÉE SUR DIVISION 4 POUR / 2 CONTRE



100-2022

6.4 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-45 - Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajouter des normes d'aménagement concernant les rampes d'accès, les allées piétonnières et escaliers extérieurs couverts

ATTENDU QUE

le greffier-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-45 Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajouter des normes d'aménagement concernant les rampes d'accès, les allées piétonnières et escaliers extérieurs couverts.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

101-2022

6.5

Adoption - Règlement d'urbanisme 09-198-04 - Règlement modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 afin d'établir des objectifs et des critères concernant l'implantation des rampes d'accès, des allées piétonnières et des escaliers extérieurs couverts

ATTENDU QUE

le greffier-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-198-04 Règlement modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 afin d'établir des objectifs et des critères concernant l'implantation des rampes d'accès, des allées piétonnières et des escaliers extérieurs couverts.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

102-2022

6.6 Adoption - Retrait des règlements modifiant le règlement de zonage (09-207) afin de créer la zone forestière F-414.1 et le règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature)

ATTENDU QUE

le conseil souhaite mettre un terme au processus de modification réglementaire concernant le projet de développement récréotouristique sur la propriété du 87 chemin du Moulin ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon



APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon ET RÉSOLU :

De mettre fin au processus de modification réglementaire des règlements modifiant le règlement de zonage (09-207) afin de créer la zone forestière F-414.1 et le règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature) ;

D'abroger les résolutions 272-2021 et 273-2021 concernant respectivement les règlements modifiant le règlement de zonage (09-207) afin de créer la zone forestière F-414.1 et le règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

103-2022 6.7 Adoption - Demande d'appui pour améliorer la qualité de l'eau et l'habitat du poisson du lac Tourbillon

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche APPUYÉ par Madame Marie Gagnon ET RÉSOLU :

D'appuyer la demande du Bureau d'Écologie Appliquée pour mettre en oeuvre les actions concertées afin d'améliorer la qualité de l'eau et l'habitat du poisson du lac Tourbillon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

104-2022 6.8 Adoption - Plan cadastral - Changement de tracé pour le chemin du Boisé (phase 2 d'Exalt)

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de

l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon APPUYÉ par Monsieur François Boily ET RÉSOLU :

D'accepter le plan cadastral pour la reconfiguration du tracé du chemin du Boisé menant à la phase 2 du développement d'Exalt, préparé par M. Daniel Ayotte arpenteur-géomètre, portant la minute 19249 et daté du 26 novembre 2021.

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer le plan cadastral à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

105-2022 6.9 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans

d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal :

requiert l'approbation du conseil municipal ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les

plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés



ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande	Objet	Décision du
de permis		conseil
2021- 00021	- reconstruction d'une partie dérogatoire du bâtiment principal situé à l'intérieur de la marge de recul par rapport à un lac (Règl. 09-198, chapitre 7) - reconstruction d'un bâtiment incluant la réfection des fondations dans une bande de protection d'un secteur de forte pente (Règl. 09-198, art. 55.13) - constructions sur pilotis, pieux et autres structures à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente (Règl. 09-198, art. 55.11) 201 chemin du Tour-du-Lac - lot 1 497 151	Refusé (ne répond pas aux critères d'intégra- tion dans son milieu)
2021- 00121	Construction à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente (Règl. 09-198, art. 55.13) - 5 chemin du Sommet - lot 1 497 350	Accepté
2022- 00022	Construction d'une résidence unifamiliale isolée dans un projet intégré (Règl. 09-198, art. 46) - 43-A chemin de la Passerelle - lot 6 395 976	Accepté
2022- 00012	Construction sur pilotis, pieux et autres structures à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente - lot 5 748 781	Accepté
2021- 00930	Construction à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente (Règl. 09-198, art. 55.13) - 142 chemin du Tour-du-Lac - lot 3 051 741	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service de l'urbanisme ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.10 Dépôt - Procès-verbaux du CCU du 9 mars 2022

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbaux du CCU du 9 mars 2022 » et les invite à le consulter.

106-2022 7.1 Adoption - Identification visuelle du Service de la protection contre l'incendie de Lac-Beauport

ATTENDU QUE le Service de la protection contre l'incendie

utilise une image corporative;

ATTENDU QUE l'identification visuelle du Service de la

protection contre l'incendie n'a jamais été

approuvée par le conseil municipal;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de



la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel ET RÉSOLU :

Que l'identification visuelle du Service de la protection contre l'incendie soit composée dans son centre des armoiries officielles de la municipalité de Lac-Beauport, entouré sur fond rouge par les quatre (4) symboles suivants: l'année 1853 qui indique la création de la municipalité, une borne-fontaine pour l'intervention incendie, une échelle pour le sauvetage et un casque et un outil pour la protection, comme suit:



Que cette identification visuelle soit complétée dans sa partie supérieure du nom de la municipalité et à sa basse du mot « Incendie », le tout sur fond bleu entouré de jaune-or.

Que cette image devienne l'identification visuelle officielle du Service de la protection contre l'incendie de la municipalité de Lac-Beauport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions

À 19 h 46, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Gaétan Lapierre demande s'il est possible d'avoir plus de détails sur la modification du cadastre du prolongement du chemin du Boisé dans Exalt phase 2.
 - RP : Monsieur le maire mentionne que le plan sera affiché sur le site Internet.
- M. Armand Leblond mentionne que la CMQ aurait fait deux erreurs dans son RCI.
 - RP : Monsieur le maire mentionne que la CMQ est en travail de révision de ce document.
- 3- M. Grégoire Denis demande ce que le conseil entend faire pour le débordement de l'eau et de sédiment de 2020 dans son lac.
 - RP : Monsieur le maire mentionne qu'il va vérifier le dossier et répondra à M. Denis ultérieurement.
- 4- M. Daniel Le Roy demande s'il y a un projet de réfection de la montée du Golf, car le chemin est en mauvais état.
 - RP : Monsieur le maire mentionne que non, mais qu'il pourrait être considéré lors du prochain PTI.
- 5- M. Armand Leblond demande qu'on améliore le déneigement dans la municipalité
 - RP : Monsieur le maire mentionne qu'il est conscient que l'on a un problème avec le contrat cette année et que l'entrepreneur sera rencontré à cet effet.
- 6- Mme Annie Larrivée demande si le conseil a un plan pour sécuriser les piétons sur le boulevard du Lac entre le « Le Relais » et le « IGA ».
 - RP: Monsieur le maire mentionne que le conseil souhaite obtenir du MTQ une piste piétonne et cyclable sur ce boulevard,



notamment entre le « Le Relais » et le « Archibald ».

- 7- M. Pascal Masse demande qu'on sécurise le chemin du Tour-du-Lac près du 144 chemin du Tour-du-Lac.
 - RP : Monsieur le maire mentionne que la réalité financière de Lac-Beauport est bien différente de Québec et qu'il faut plutôt éduquer les gens et non multiplier les arrêts obligatoires ou réaménagements routiers.
- 8- M. Grégoire Denis demande combien de personnes se sont opposées au projet de création de la zone F-414.1. RP: Monsieur le maire mentionne que le conseil a lui-même arrêté le projet, car il ne correspond pas à sa vision du développement pour Lac-Beauport.
- 9- Mme Louise Laperrière demande qui paie et combien la Municipalité paie pour le transport en commun à Lac-Beauport. RP : Monsieur le maire mentionne que c'est le transport collectif de la MRC et qu'il est d'accord que le service est trop cher.
- 10- M. Armand Leblond mentionne sur le point 6.6 « Retrait des règlements modifiant le règlement de zonage (09 207) afin de créer la zone forestière F-414.1 » que le retrait de projet de règlement ou du processus d'adoption devrait être fait par règlement et non par résolution.
 - RP : Monsieur le maire mentionne qu'il n'acceptera plus de projet de développement récréotouristique ou domiciliaire avant que les infrastructures municipales soient construites ou adaptées à la situation.

Fin de la période de questions à 20 h 31.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 32.

Charles Brochu, maire	_
Richard Labrecque, greffier-trésorier	



ANNEXE 1 Liste des déboursés – Mars 2022

LISTE DES COMPTES À PAYER MARS 2022 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

NOM	DATE PAIEMENT	NUMÉRO	MONTANT
CUMMINS CANADA ULC	2022-04-05	26692	793.25 \$
DECAM	2022-04-05	26693	2 356.99 \$
EDITIONS ASTED INC. (LES)	2022-04-05	26694	252.06 \$
EQUIP. DE SURVIE MARITIME ESM QUEBEC	2022-04-05	26695	298.37 \$
ERABLIERE DU LAC BEAUPORT	2022-04-05	26696	57.49 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2022-04-05	26697	120.00 \$
IT CLOUD	2022-04-05	26698	268.49 \$
MINI-MOTEURS M.P. INC.	2022-04-05	26699	6.90 \$
MUTUELLE DES MUN. DU QC	2022-04-05	26700	1 000.00 \$
NOVA MOBILIER	2022-04-05	26701	852.36 \$
ORDRE DES URBANISTES DU QUEBEC	2022-04-05	26702	720.00 \$
QUEBEC MUNICIPAL	2022-04-05	26704	244.02 \$
SERVICE KDR	2022-04-05	26705	574.88\$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2022-04-05	26706	140.18 \$
TURCOTTE (1989) INC.	2022-04-05	26707	847.95 \$
PRODUCTIONS MARTIN VERRET INC.	2022-04-28	26708	862.32 \$
BOURGAULT EDITH	2022-04-05	408040	78.63 \$
LAFLEUR SASHA	2022-04-05	408041	1 636.79 \$
MONAST MARIE-LOUISE	2022-04-05	408042	958.49 \$
MONAST MARIE-LOUISE	2022-04-05	408043	1 355.01 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2022-04-05	408044	108.35 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	2022-04-05	408045	506.68 \$
AQUAM	2022-04-05	408046	658.84 \$
ASS. DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QC	2022-04-05	408047	748.85 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2022-04-05	408048	393.02 \$
BAILLARGEON, MAXIM	2022-04-05	408049	9.99\$
BATTERIES DU QC INC.	2022-04-05	408050	9.11 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2022-04-05	408051	4 649.82 \$
BOULAIS ARPENTEURS-GÉOMÈTRES	2022-04-05	408052	1 810.86 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	2022-04-05	408053	203.45 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2022-04-05	408054	1 476.87 \$
CAMIONS GLOBOCAM QUÉBEC & LÉVIS INC.	2022-04-05	408055	9.95 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2022-04-05	408056	1 068.07 \$
CAN EXPLORE	2022-04-05	408057	1 080.77 \$
CARBU-DIAM QUEBEC INC.	2022-04-05	408058	38.92 \$
CARDIO SERVICES INC.	2022-04-05	408059	344.93 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2022-04-05	408060	21 222.14 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2022-04-05	408061	184.28 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2022-04-05	408062	10 074.89 \$
CENT.DE VENTILATION NCV INC.	2022-04-05	408063	5 813.14 \$
CIMA	2022-04-05	408064	11 612.48 \$
CLOUTIER MARILOU	2022-04-05	408065	200.00\$
CMP MAYER INC ARSENAL	2022-04-05	408066	1 024.99 \$
CONSTRUCTION POLARIS CMM INC.	2022-04-05	408067	28 032.87 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2022-04-05	408068	574.88\$
COTE FLEURY INC.	2022-04-05	408069	19.38 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	2022-04-05	408070	2 596.26 \$

Initiales du secrétaire-trésorier

6101

NOM	PAIEMENT	NUMÉRO	MONTANT
C.T.M. QUEBEC INC.	2022-04-05	408071	2 023.56 \$
DALLAIRE STEPHANIE	2022-04-05	408072	31.02 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	2022-04-05	408073	131.07 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	2022-04-05	408074	174.78\$
DIABOLO DESIGN ET WEB	2022-04-05	408075	155.22 \$
DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	2022-04-05	408076	204.34 \$
DROLET RESSORTS INC.	2022-04-05	408077	4 293.86 \$
ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC.	2022-04-05	408078	1 844.63 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2022-04-05	408079	569.12 \$
ENTREPRISES J.S. LAUZON INC.	2022-04-05	408080	1 724.63 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2022-04-05	408081	3 157.33 \$
ENTREPRISES J.MONTMINY INC., (LES)	2022-04-05	408082	436.15 \$
FQM-ASSURANCES INC.	2022-04-05	408083	1 083.46 \$
GENDRON YVES	2022-04-05	408084	46.55\$
GESTION PCN	2022-04-05	408085	106.25 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	2022-04-05	408086	37.93 \$
GRAPHICA IMPRESSSION LTEE	2022-04-05	408087	138.89 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2022-04-05	408088	781.99 \$
GROUPE SECURI-SPORT	2022-04-05	408089	459.90 \$
GROUPE CONSEIL CHG INC.	2022-04-05	408090	14 141.93 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2022-04-05	408091	3 021.10 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	2022-04-05	408092	156.22 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-04-05	408093	413.91\$
ILTIS JÉROME	2022-04-05	408094	38.88\$
IMPRESSION COULEUR	2022-04-05	408095	513.27 \$
INTERCAR	2022-04-05	408096	738.14 \$
ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	2022-04-05	408097	1 213.33 \$
JARDIN DES VIE-LA-JOIE (LE)	2022-04-05	408098	176.66\$
LANGLOIS AVOCATS	2022-04-05	408099	15 871.55 \$
LARIVIÈRE YAN, STRATEGIE CRÉATION DESIGN	2022-04-05	408100	129.35 \$
LATULIPPE (30300)	2022-04-05	408101	459.01\$
LAVERY, DE BILLY, AVOCATS	2022-04-05	408102	6 887.22 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2022-04-05	408103	1 202.25 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2022-04-05	408104	270.34 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2022-04-05	408105	592.78 \$
LUMEN INC.	2022-04-05	408106	283.39 \$
MAILLOUX CLAUDIE N.	2022-04-05	408107	136.70\$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2022-04-05	408108	97.50\$
MESSER CANADA INC.	2022-04-05	408109	167.20\$
METAUX PRESSES QC INC. (LES)	2022-04-05	408110	85.08 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2022-04-05	408111	4 186.79 \$
MUN. CANTONS-UNIS STONEHAM	2022-04-05	408112	11 317.40 \$
NICOLE GUILMETTE RELIEURE	2022-04-05	408113	165.80 \$
NVIRA - SOLS ET MATÉRIAUX	2022-04-05	408114	1 149.75 \$
OPTI-MAX INC.	2022-04-05	408115	35.47 \$
PETITS MOTEURS MICHEL WENDAKE	2022-04-05	408116	469.84 \$
PLOMBERIE FORTIN INC.	2022-04-05	408117	1 730.09 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2022-04-05	408118	593.56\$
PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	2022-04-05	408119	15 850.48 \$
RABAIS CAMPUS	2022-04-05	408120	93.07 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2022-04-05	408122	13 754.71 \$
RICHARD ÉRIC	2022-04-05	408123	39.99\$

6102

NOM	DATE PAIEMENT	NUMÉRO	MONTANT
ROCHETTE EXCAVATION INC.	2022-04-05	408124	171 352.36 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2022-04-05	408125	6 693.47 \$
SANI ORLEANS	2022-04-05	408126	1 690.13 \$
SDD SERVICE DANNY DUBÉ INC.	2022-04-05	408127	292.04 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2022-04-05	408128	1 989.65 \$
SEL ICECAT	2022-04-05	408129	6 603.49 \$
SERVICES MATREC INC.	2022-04-05	408130	31 986.01 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2022-04-05	408131	1 425.53 \$
SOLOTECH INC.	2022-04-05	408132	3 374.24 \$
SOLUTION TIM	2022-04-05	408133	179.75 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2022-04-05	408134	223.83 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2022-04-05	408135	434.72 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2022-04-05	408136	716.29 \$
THOMASSIN JOHAN	2022-04-05	408137	25.35 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2022-04-05	408138	932.07 \$
ENERGIE VALERO INC.	2022-04-05	408139	8 553.89 \$
USD INC.	2022-04-05	408140	2 446.72 \$
VOLTEC	2022-04-05	408141	1 322.62 \$
VRSB ARPENTEURS GÉOMETRES	2022-04-05	408142	9 918.97 \$
ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC	2022-03-31	408144	591.31 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2022-03-31	408145	2 090.09 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2022-04-05	408146	12 116.01 \$
CANON CANADA INC	2022-04-05	408147	140.08 \$
COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE QC	2022-04-01	408148	19 716.00 \$
SOUCHET NATHALIE	2022-04-08	408149	250.00 \$
FLEURS ET BONBONS INC.	2022-04-29	408150	120.72 \$
A+ ACTION	2022-05-01	408151	517.39 \$
GIRARD MAGALIE	2022-05-01	408152	100.00 \$
BOULAIS ARPENTEURS-GÉOMÈTRES	2022-04-05	408153	16 366.69 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2022-04-05	408154	6 672.96 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	2022-04-05	408155	123.87 \$
DISTRIBUTION 20-20	2022-04-05	408156	20.01 \$
EXCAVATION JOS PELLETIER (2007) INC.	2022-04-05	408157	56 783.28 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2022-04-05	408158	1 921.42 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2022-03-01	5370	42 154.86 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2022-03-01	5371	16 658.51 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2022-03-01	5372	9 815.65 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2022-03-01	5373	42 549.26 \$
BELL CANADA	2022-03-11	5374	443.52 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5375	4 908.02 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5376	1 802.78 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5377	4 425.38 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5378	3 494.46 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5379	2 244.89 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5380	688.92 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5381	916.21\$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5382	2 255.56 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5383	3 443.78 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5384	133.95 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5385	29.32 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5386	110.44 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5387	20.50 \$

Initiales du secrétaire-trésorier

6103

NOM	DATE PAIEMENT	NUMÉRO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5388	20.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5389	20.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5390	20.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5391	20.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5392	20.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5393	20.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5394	20.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5395	20.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5396	355.34 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5397	1 248.77 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5398	612.38 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-11	5399	20.50 \$
PITNEY BOWES	2022-03-11	5400	2 299.50 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2022-03-11	5401	125.31 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2022-03-15	5402	1 929.13 \$
HYDRO-QUEBEC	2022-03-18	5403	822.88 \$
VILLE DE QUEBEC	2022-03-18	5404	1 083.60 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2022-03-22	5405	5 332.34 \$
SOCIETE ASS. AUTOMOBILE QC	2022-03-24	5406	14 607.34 \$
VILLE DE QUEBEC	2022-03-24	5407	6 296.40 \$
VILLE DE QUEBEC	2022-03-24	5408	663.60 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2022-03-24	5409	39 941.49 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2022-03-24	5410	15 773.61 \$
	GRAND 1	816 344.57 \$	



ANNEXE 2 Liste des engagements budgétaires – Mars 2022

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES MARS 2022 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

No de bon	Date comm.	Fournis- seur	Total engagé	Demandé par	Résolu- tion	Description	No GL
ADM- 105697	31-01-22	MRCD05	262125.00	Labrecque Richard	712-6	QUOTE PART ANNÉE 2022	02 37000 951
ADM- 105698	28-01-22	MRCD05	379167.00	Labrecque Richard	712-6	QUOTE PART ANNÉE 2022	02 19000 951
ADM- 105699	01-03-22	FOND35	1950.00	Labrecque Richard		AVIS MUTATION 2022	02 15100 419
ADM- 105700	02-03-22	PITN67	2299.50	Labrecque Richard		RECHARGE TIMBRES 2022	02 19000 321
ADM- 105701	02-03-22	BELL15	4878.05	Labrecque Richard	712-6	LIGNE D'ALARME 2022	02 32000 331
ADM- 105702	02-03-22	HYDR10	22082.71	Labrecque Richard	712-6	ELECTRICITÉ 2022	02 70144 681
ADM- 105703	04-03-22	HABI30	9100.00	Labrecque Richard	712-6	PSL 10% année 2022	02 52000 970
ADM- 105704	04-03-22	COMM04	59148.00	Labrecque Richard	712-6	QUOTE PART ANNÉE 2022	02 62100 951
ADM- 105705	08-03-22	HYDR10	15521.63	Labrecque Richard	712-6	ÉLECTRICITÉ 2022	02 34000 681
ADM- 105706	08-03-22	HYDR10	18970.88	Labrecque Richard	712-6	ÉLECTRICITÉ 2022	02 70160 681
ADM- 105707	08-03-22	HYDR10	11325.04	Labrecque Richard	712-6	ÉLECTRICITÉ 2022	02 70153 681
ADM- 105708	09-03-22	BERG10	2299.50	Labrecque Richard	051-2022	Acquisition donation lots 1 496 642, 1 496 643, 1 496 650	02 61000 419
ADM- 105709	09-03-22	FEDQ05	685.25	Labrecque Richard	054-2022	Formation éthique élus (F.Boily, DFortin, L.Laroche,	02 11000 454
ADM-	09-03-22	CIQU50	5748.75	Labrecque	055-2022	M.Gagnon) MAJ Équité salariale 2020	
105710 ADM-	10-03-22	HYDR10	116814.60	Richard Labrecque	712-6	ÉLECTRICITÉ 2022	02 16000 414
105711 ADM-	10-03-22	HYDR10	1272.77	Richard Labrecque		ÉLECTRICITÉ 2022	02 22000 681
105712 ADM-	10-03-22	SPEC05	258.96	Richard Labrecque		PAPETERIE	02 34000 681
105713 ADM-	11-03-22	MRCD05	16800.00	Richard Labrecque	712-6	QPEVA TRIMESTRE 2022	02 19000 670
105714 ADM-	11-03-22	SOCI05	14607.34	Richard Labrecque	712-6	IMMATRICULATIONS	02 15001 951
105715 ADM-	01-01-22	ITCL70	862.31	Richard Turmel		VÉHICULES MLB 2022 Variation des licences	02 32300 455
105716 ADM-	04-03-22	HYDR10	8968.05	Patrick Labrecque	712-6	informatiques pour 2022 ÉLECTRICITÉ 2022-	02 19300 335
105717 ADM-	15-03-22	BUFF10	344.93	Richard Labrecque		AQU.PIED DE ROI Repas élus - Journée	02 41302 681
105718				Richard		formation éthique 19 mars 2022	02 11000 610
ADM- 105719	18-03-22	FEDQ10	1083.46	Labrecque Richard		AVENANT ASSURANCE BIENS - SDM	02 19000 420
ADM- 105720	23-03-22	MINI40	2046295.0 0	Labrecque Richard	712-6	SERVICE SURETÉ DU QUÉBEC ANNÉE 2022	02 21001 441
ADM- 105721	01-03-22	PETR10	5335.83	Turmel Patrick		ESSENCE 2022	02 32300 631
ADM- 105740	24-03-22	GRAP05	20.70	Lamontagn e, Barbara		Copie plans Demande accès 2022-00308	02 19000 670
ADM- 105741	24-03-22	SPEC05	139.56	Labrecque Richard		PAPETERIE	02 19000 670
ADM- 105742	28-03-22	DECA05	103.48	Labrecque Richard		Licence Gestion Pulsway année 2022	02 19300 335
ADM- 105743	28-03-22	TURM10	229.95	Turmel Patrick		Renouvellement annuel du logiciel Zoom	02 19300 335
ADM- 105744	28-03-22	MALL80	28743.75	Turmel Patrick	282-2018	Honoraires pour audit comptable de 2021	02 13100 413
REC- 708001	28-02-22	JARD75	183.96	Côté Isabelle		Achat de semences bibliothèque	02 70233 640
REC- 708002	01-03-22	DIST10	20.01	Côté Isabelle		Roulette bureau conseil	02 70122 640
REC- 708003	01-03-22	GROU18	459.90	Côté Isabelle		Poches de sable pour tentes municipalité	02 70106 640
REC- 708004	02-03-22	MINI60	6.90	Côté Isabelle		Corde pour démarrer souffleuse	02 70150 522
REC- 708005	02-03-22	PROD70	862.31	Côté Isabelle		Animation musicale soirée bénévoles	02 70204 493
REC- 708006	02-03-22	ENTO70	13107.15	Côté Isabelle	015-2022	Salle et repas soirée des bénévoles	02 70104 493
REC- 708007	02-03-22	ASS55	459.90	Côté Isabelle		Achat trousses pour programme Une naissance un	02 70233 640
						livre	

6105

No de	Date	Fournis-	Total	Demandé	Résolu-	Description	No GL
bon REC-	comm. 03-03-22	seur PROD40	engagé 592.12	par Côté	tion	Produits ménagers	00 70100 605
708008 REC-	03-03-22	WOLS05	165.56	Isabelle Côté		Valve pour tuyau - caserne	02 70123 635 02 22000 640
708009 REC-	01-03-22	SDDS70	292.04	Isabelle Côté		Location mensuel tapis mairie	
708010 REC-	03-03-22	PROL05	799.08	Isabelle Côté		et caserne Cônes interactifs Défi santé	02 13000 522
708011 REC-	04-03-22	CANA05	16.22	Isabelle Côté		Tuyauterie évier conciergerie	02 70150 419
708012 REC-	07-03-22	SOLO50	344.93	Isabelle Côté		C.N. Mise au point projecteurs -	02 70144 640
708013 REC-	08-03-22	IMPR70	113.12	Isabelle Côté		conseil municipal Coroplast pour fermeture C.N.	02 11000 640
708014 REC-	09-03-22	ATLA05	262.32	Isabelle Côté		(x3) Pièce pour laveuse pression	02 70131 640
708015				Isabelle		(2) et pivot à pression alimentation d'eau	02 22000 640
REC- 708016	10-03-22	SPEV70	977.29	Côté Isabelle		Évaluation de reconstruction pour fin d'assurances	02 70210 410
REC- 708017	10-03-22	NSWC70	3621.71	Côté Isabelle		Contrat d'entretien contrôle de ventilation bâtiment SDM et usine de tmt	02 70160 522
REC- 708018	10-03-22	CANA05	201.21	Côté Isabelle		Bois et quincaillerie présentoir semences - bibliothèque	02 70233 640
REC- 708019	14-03-22	ASS55	224.50	Côté Isabelle		Adhésion à Biblio-Santé	02 70233 640
REC- 708020	14-03-22	AUGE70	2471.96	Côté Isabelle		Cours DJ session printemps 2022	02 70205 447
REC- 708021	14-03-22	CANA05	229.95	Côté Isabelle		Moulure, contre plaqué et peinture garage C.N.	02 70144 640
REC- 708022	14-03-22	SOLO50	131.36	Côté Isabelle		Réparation micro salle du conseil	02 70122 522
REC- 708023	15-03-22	LUME05	206.96	Côté Isabelle		Néons mairie x 30	02 13000 640
REC- 708024	15-03-22	PROM71	293.19	Côté Isabelle		Appel de service foyer propane SDM	02 70160 522
REC- 708025	16-03-22	BION60	574.88	Côté Isabelle		Entretien système bionest Waterloo SDM	02 70160 522
REC- 708026	16-03-22	VISADH	34.23	Côté Isabelle		Pellicule adhérente porte employés mairie	02 13000 640
REC- 708027	17-03-22	PETI65	471.40	Côté Isabelle		Entretien annuel moteur à bateau	02 70144 522
REC- 708028	17-03-22	MAIL70	64.82	Côté Isabelle		Enveloppes de semences - bibliothèque	02 70233 640
REC- 708029	18-03-22	GRIS70	3500.99	Côté Isabelle		Remorque Service des loisirs	23 08525 725
REC- 708030	21-03-22	ATLA05	174.76	Côté Isabelle		Pivot alimentation d'eau tuyau	02 22000 640
REC- 708031	21-03-22	CANA05	244.83	Côté Isabelle		Tuyau, équerre. vis, ancrage et autres cafétéria	02 22000 640
REC- 708032	21-03-22	COTE05	17.25	Côté Isabelle		Clé boîte courrier mairie x 4	02 13000 640
REC- 708033	22-03-22	CANA05	114.98	Côté Isabelle		Plâtre, ruban, mèches et porte balais caseme	02 22000 640
REC- 708034	22-03-22	ULSC50	45.00	Côté Isabelle		Formation loisir municipal 6 avril	02 70100 454
REC- 708035	22-03-22	RSAA70	3449.25	Côté Isabelle	061-2022	Carnet de santé sauvegarde de la chapelle St-James	02 63002 410
REC- 708036	22-03-22	A+AC70	517.39	Côté Isabelle		Animation journée sportive Défi Tougo	02 70150 419
REC- 708037	23-03-22	FLEU75	120.72	Côté Isabelle		Bouquets de fleurs (x3) reconnaissance des bénévoles	02 70204 493
REC- 708038	23-03-22	GIRA70	100.00	Côté Isabelle		Animation de zumba Défi TOUGO 30 avril	02 70150 419
REC- 708039	23-03-22	**SOUC7	250.00	Côté Isabelle		Conférence jardinage	02 70232 419
REC- 708040	23-03-22	DESH05	1544.11	Côté Isabelle		Changement des pneus d'été - Dodge Ram	02 70123 525
REC- 708041	24-03-22	CANA05	289.75	Côté Isabelle		Cache fil salle conseil, contre plaqué, quincaillerie	02 70122 640
REC- 708042	24-03-22	BCF50	12167.80	Côté	196-2020	Expropriation Daniel Parent	02 70160 419
REC- 708043	24-03-22	COTE05	1350.96	Isabelle Côté Isabelle		Liaison téléphone à la centrale comm année 2022 - 6	02 19300 331
REC- 708044	24-03-22	BERR70	402.41	Côté Isabelle		bâtiments Conférence minimaliste 21 avril	02 70150 419
REC-	25-03-22	NETT50	112.96	Côté		Nettoyage nappes conseil	02 70122 640
708045 REC- 708046	25-03-22	COPI05	194.31	Isabelle Côté Isabelle		Impression 2 000 flyers Défi TOUGO	02 70200 340
REC-	25-03-22	AQUA05	1884.91	Côté		Commande vestes et	02 70144 649
708047 REC-	28-03-22	ALIM05	74.73	Isabelle Côté		aquaplanes Nourritures et breuvages	02 11000 610
708048	l		<u> </u>	Isabelle		conseil	L

6106

No de bon	Date comm.	Fournis- seur	Total engagé	Demandé par	Résolu- tion	Description	No GL
SEC-	01-03-22	MUNI05	2845.28	Richard		Entraide Stoneham 12,	
202935				Éric		chemin des Fougeroles 28-01- 2022	02 22000 442
SEC- 202936	02-03-22	ISOT65	488.05	Richard Éric		2 boîtes de Bunker (8)	
202930				EIIC		décontamination et inspection (Lacroix, Nadeau, Larose,	02 22400 650
SEC-	03-03-22	RICH91	5.51	Richard		Rousseau, Bettencourt Poudre bébé pour appareils	
202937				Éric		respiratoires	02 22302 526
SEC- 202938	07-03-22	CANA05	27.08	Richard Éric		Colle époxy claire (2)	02 22000 640
SEC- 202939	09-03-22	RECE20	1577.97	Richard Éric		Droit annuel de licences de radio	02 22001 966
SEC-	21-03-22	MUNI10	1839.60	Richard		Formation pair-aidant	02 22000 454
202986 SEC-	21-03-22	GROU26	689.85	Éric Richard		Écouteurs radios (5) et 5	02 22000 339
202987 SEC-	22-03-22	MOTI05	195.46	Éric Richard		embouts silicone 200 O-ring MSA (0.77 cents) +	02 22302 526
202988 SEC-	21-03-22	PROT20	743.40	Éric Richard		15\$ transport Quick conect femelle MSA	
202989	21-03-22			Éric			02 22000 640
SEC- 202990	21-03-22	GROU26	668.35	Éric		6 Batteries pour radios portatifs (on paie 5 et 1 gratuite)	02 22000 339
SEC- 202991	21-03-22	RICH91	34.48	Richard Éric		Support tv inclinable noir 23-42"	02 22000 522
SEC- 202992	21-03-22	GLS10	34.49	Richard Éric		Transport appareil respiratoire (sous-garantie)	02 22302 526
SEC- 202993	24-03-22	CAUC05	229.95	Richard Éric		Module Raspberry PI	02 22000 339
SEC-	22-03-22	ISOT65	689.85	Richard		2 boîtes de Bunker pour	
202994				Éric		décontamination et inspection (S.Vallée, J. Cloutier,	02 22400 650
SEC-	28-03-22	DIST21	97.73	Richard		S.Lacroix, A. Paquet, Name Tag (4) É. Richard et S.	
202995	20-03-22		31.13	Éric		Vallée avec pine de la municipalité	02 22000 650
SEC- 202996	23-03-22	CANA05	1.20	Richard Éric		Connecteur à air	02 22302 526
SEC- 202997	23-03-22	LABO80	109.65	Richard Éric		Savon à camions	02 22000 640
SEC- 202998	28-03-22	MUNI05	2223.25	Richard Éric		Entraide Stoneham 99, chemin du Moulin 28-02-2022	02 22000 442
URB- 600491	01-03-22	BCF50	19999.99	Gendron Yves	242-2021	DOSSIERS DU 19, CH DE LA PROMENADE ET DU 290 CH	02 61000 419
URB-	01-03-22	LANG80	30000.00	Gendron	287-2021	DE L'ÉPERON ASSISTANCE JURIDIQUE	
600492	01-03-22	LANGOO	30000.00	Yves	201-2021	POUR DOSSIER HORIZON SUR LE GOLF	02 61000 419
URB- 600493	02-03-22	QUEB10	244.02	Gendron Yves		AFFICHAGE INSPECTEUR EN BÂTIMENT (28 FÉV AU	02 61000 340
LIDD	16-03-22	GEND30	100.00	Condran		28MARS) ACHAT D'ÉCOUTEUR	
URB- 600494	10-03-22			Gendron Yves		BLUETOOTH	02 61000 640
URB- 600495	16-03-22	JOUR70	2471.96	Gendron Yves		AVIS PUBLIC - ECHO AVRIL 2022	02 61000 340
URB- 600496	17-03-22	ORDR20	720.00	Gendron Yves		COTISATION ANNUELLE OUQ FACTURE OUQ-000654	02 61000 494
VOI-	01-03-22	SEBA60	2402.98	Baillargeon		REPARATON CHAUFFAGE	02 32000 522
317386 VOI-	28-02-22	CARB50	57.49	Maxim Baillargeon		DANS LE GARAGE AFFUTAGE	
317439 VOI-	28-02-22	ULTR05	1958.30	Maxim Carréno	343-2018	LAME/ZAMBONIE DIESEL CLAIRE -/1291.8L /	02 70130 526
317440				Gustavo	040 2010	CONNAISS#12413903	02 32300 631
VOI- 317441	01-03-22	DROL33	2874.38	Boivin Patrick		INSPECTION DU CAMION 10 ROUES	02 32304 525
VOI- 317442	01-03-22	DROL33	574.88	Boivin Patrick		INSPECTION DU CAMION 6 ROUES	02 32325 525
VOI- 317443	01-03-22	DROL33	804.83	Boivin Patrick		INSPECTION DE LA REMORQUE VERTE	02 32001 526
VOI-	01-03-22	LATU10	459.90	Baillargeon		BOTTES - ALAIN ZICAT &	02 32200 650
317444 VOI-	01-03-22	BRAN35	143.72	Maxim Baillargeon		MAXIM BAILLARGEON HUILE POUR LA PEPINE #9	02 32301 525
317445 VOI-	01-03-22	HYDR15	413.91	Maxim Beaulieu		FRAIS D'INTERVENTION -	02 02001 020
317446				François- O.		BRANCHEMENT CH DES MELEZES (230 344 31) / SUITE À UN BRIS	02 34001 521
VOI- 317447	03-03-22	SIGN12	7209.16	Beaulieu François- O.	179-2021	ECOCENTRE - PANNEAUX DE SIGNALISATION	23 07120 721
VOI- 317448	03-03-22	ENTR56	130279.32	Carréno Gustavo	065-2020	OPERATION BALAYAGE DES CHEMINS 2022	02 32401 521
VOI-	07-03-22	CARR30	5403.83	Papadeas	202-2021	ABRASIF 150T	02 33100 622
317449				Dimitri			

6107

No de bon	Date comm.	Fournis- seur	Total engagé	Demandé par	Résolu- tion	Description	No GL
VOI- 317450	07-03-22	CONS40	344.93	Baillargeon Maxim		LOCATION SOUFFLEUR - RETIRER LA NEIGE STATIONNEMENT DES	02 33000 516
VOI-	07-03-22	SELI30	3449.25	Papadeas	079-2021	EMPLOYÉS SEL +/-34T	02 33100 635
317451 VOI-	07-03-22	ENTR45	1724.63	Dimitri Papadeas		ABRASIF POUR FAIRE LE	02 33100 633
317452 VOI-	08-03-22	RECE20	500.00	Dimitri Carréno		MELANGE +/-40T RENOUVELLEMENT	02 33 100 022
317453		0.0710.5	10.01	Gustavo		D'AUTORISATION - RADIOCOMMUNICATION	02 41302 339
VOI- 317454	08-03-22	OPTI05	40.24	Gagné François		PAPIER MOUCHOIR	02 41200 640
VOI- 317455	09-03-22	ORDR30	591.31	Carréno Gustavo		INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS (COTISATION 2022-2023)	02 32000 494
VOI- 317456	09-03-22	BRAN35	17.25	Baillargeon Maxim		BARRURE DE CYLINDRE - PEPINE	02 32301 525
VOI- 317457	09-03-22	TORO10	740.44	Baillargeon Maxim		DEPLACEMENT 10 & 15 FÉVRIER POUR LE CHANGEMENT POMPE URÉE - PELLE 2020	02 32326 525
VOI- 317458	14-03-22	CARR30	5173.88	Papadeas Dimitri	202-2021	ABRASIF	02 33100 622
VOI- 317459	14-03-22	PLOM05	689.85	Gagné François		DEGELER ENTREE D'EAU - 58 CH DU BOISE	02 41300 521
VOI- 317460	15-03-22	SANI25	4599.00	Gagné François		DEGELER LES GRILLES (RESEAU PLUVIAL)	02 32406 521
VOI- 317461	15-03-22	TURC05	1724.63	Gagné François		ENTRETIEN VALVÉ REGULATRICE (AQUEDUC)	02 41300 521
VOI- 317462	15-03-22	SANI25	1667.14	Carréno Gustavo	062-2021	TRAVAUX NETTOYAGE AQUEDUC 2022 (VANNES DE RUE)	02 41300 521
VOI- 317463	21-03-22	SANI25	4024.13	Carréno Gustavo	062-2021	TRAVAUX NETTOYAGE EGOUT 2022 (STATION EGOUT / CONDUIT SANITAIRE / BOUE USEE)	02 41500 521
VOI- 317464	21-03-22	SANI25	24604.65	Carréno Gustavo	062-2021	TRAVAUX NETTOYAGE EGOUT PLUVIAL (PUISARD RUE/PUSSARD HC/UNITE TRAITEMENT/BASSIN/PONC EAU)	02 32406 521
VOI- 317465	15-03-22	VISAMA X	510.48	Baillargeon Maxim		BEST BUY - TELEVISION (GARAGE)	02 32200 640
VOI- 317466	16-03-22	CTMQ05	2023.56	Baillargeon Maxim		RATIO PORTATIF - BATTERIE - MICROPHONE	02 32200 640
VOI- 317467	16-03-22	ULTR05	6770.23	Carréno Gustavo	343-2018	DIESEL CLAIRE - QTE 3750.6 / CONNAISSE#12519780	02 32300 631
VOI- 317468	17-03-22	CANA05	23.00	Gagné François		PISTOLET À EAU	02 32200 640
VOI- 317469	17-03-22	ENTR45	1034.78	Papadeas Dimitri		TRANSPORT DE NEIGE (DE NUIT)	02 33000 516
VOI- 317470	31-12-21	ROCH30	190391.50	Carréno Gustavo	057-2022	PROJET DES MELEZES / BRUNANTE FACTURE 129806	23 04957 721
VOI- 317471	18-03-22	META50	229.95	Boivin Patrick		REPARATION STEAMER QUI FUIT	02 32001 526
VOI- 317472	18-03-22	PLOM05	265.59	Gagné François		DEGELE ENTREE D'EAU - 21 CH DU DOMAINE	02 41300 521
VOI- 317473	18-03-22	AGRI05	114.98	Baillargeon Maxim		SUPPORT POUR AILE AVANT / JOHND 4066R	02 70133 525
VOI- 317474	18-03-22	SUPE35	316.18	Sellenet Vincent		4 X 4 LITRES HUILE ESSENTIELLE - AIR SENT- F14 (BRUME)	02 41410 635
VOI-	21-03-22	PLOM05	689.85	Gagné		ENTREE D'EAU GELEE - 8	02 41300 521
317475 VOI-	21-03-22	USD005	2430.24	François Fontaine		CH DES TAILLIS ACHAT DE BACS	02 45235 642
317476 VOI-	21-03-22	TURC05	2644.43	Sharon Gagné		VERIFICATION POMPE -	02 41300 521
317477 VOI-	21-03-22	SELI30	3449.25	François Papadeas	079-2021	BOIS FRANC SEL +/- 35T	02 33100 635
317478 VOI-	21-03-22	CARR30	3449.25	Dimitri Papadeas	202-2021	ABRASIF +/- 90T	02 33100 622
317479 VOI-	22-03-22	META50	229.95	Dimitri Boivin		SOUDER L'AUTRE COTE DU	02 32001 526
317480 VOI- 317481	22-03-22	FIDU10	11497.50	Patrick Carréno Gustavo	276-2019	STEAMER PREPARATION DOCUMENT POUR L'ACQUISITION DES TERRAINS - BARRAGE LAC MORIN	23 04616 721
VOI- 317482	22-03-22	TENA20	172.78	Carréno Gustavo		LUMIERES DE BARRICADE - QTE 6	02 23000 640
VOI- 317483	23-03-22	CANA05	143.72	Bergeron Charles		PEINTURE - BUREAU DU CONTREMAITRE	02 13000 522

6108

No de bon	Date comm.	Fournis- seur	Total engagé	Demandé par	Résolu- tion	Description	No GL
VOI- 317484	23-03-22	DESH05	172.46	Bergeron Charles		REPARATION ROUE - ELANTRA	02 47400 525
VOI- 317485	23-03-22	AGRI05	1103.76	Baillargeon Maxim		BROSSE BALAI MÉCANIQUE / TRACTEUR 1026R	02 70131 525
VOI- 317486	23-03-22	BATT03	316.18	Baillargeon Maxim		12 BATTERIES 6V POUR LES LUMIERES DE BARICADES	02 23000 640
VOI- 317487	24-03-22	REAL05	2069.55	Baillargeon Maxim		ASPHALTE FROIDE (3 PALETTES)	02 33200 521
VOI- 317488	24-03-22	CANA05	57.49	Boivin Patrick		STORES BUREAU DU CONTREMAÎTRE	02 13000 522
VOI- 317489	24-03-22	CARB50	45.99	Boivin Patrick		AFFUT LAME ZAMBONIE	02 70130 526
VOI- 317490	24-03-22	OPTI05	114.98	Boivin Patrick		SAVON, PAPIER BRUN	02 32200 640
VOI- 317491	24-03-22	VISAMA X	187.40	Baillargeon Maxim		CANADIAN TIRE - CHARGEUR INTELLIGENT - SITTEL	02 32001 526
VOI- 317492	25-03-22	CARR30	1724.63	Papadeas Dimitri	202-2021	ABRASIF 2 VOYAGE / SANS TRANSPORT	02 33100 622